



L'incorruptible

Bulletin des Amis

de Robespierre

A.R.B.R.

N°26 - Octobre 1997



"Les grandes richesses corrompent ceux qui les possèdent et ceux qui les envient" (M. ROBESPIERRE)

UN VIEUX PROJET DE L'ARBR EN BONNE VOIE:

"LA ROUTE ROBESPIERRE"

Le 12 juin 1783, le tout jeune avocat Maximilien de Robespierre, se rendait avec quelques amis, d'ARRAS à CARVIN, berceau de sa famille.

Ayant retrouvé le récit qu'il fit, avec humour, de ce périple de six lieues, il nous a pris l'envie de marcher sur ses pas. C'est ainsi qu'un certain dimanche de mai 1990, plusieurs dizaines d'"Amis de Robespierre" firent ensemble, ce qu'ils convinrent alors d'appeler "LA ROUTE DE ROBESPIERRE". L'idée a alors progressivement germé de baliser concrètement ce parcours en plein coeur de l'Artois, et où on peut trouver trace de la famille ROBESPIERRE dans presque chaque ville et bourg traversés.

Doter le Pas-de-Calais d'une "ROUTE ROBESPIERRE" ponctuée de lieux touristiques dont nous avons répertorié les richesses, tel est notre projet.

Nous avons commencé de le soumettre aux instances qui peuvent nous aider à le réaliser et déjà il semble susciter un réel intérêt.

Nous en reparlerons et en attendant nous vous offrons l'exacte copie de la lettre de Robespierre.

Carvin, 1783, le 12 juin.

Monsieur il n'est point de plaisirs agréables, si on ne les partage avec les amis. Je vais donc vous faire la peinture de ceux que je goûte depuis quelques jours. N'attendais pas une relation de mon voyage. On a si prodigieusement multiplié ces espèces d'ouvrages depuis plusieurs années, que le public en pourroit être rassasié. Je connois un auteur, qui fit un voyage de 5 lieues, et qui le célébra en vers et en prose! Qu'est-ce, cependant, que cette entreprise comparée à celle que j'ai exécutée. Je n'ai pas seulement fait 5 lieues, j'en ai parcouru six, et six bonnes encore, au point que, suivant l'opinion des habitants de ce pays, elles vailent bien sept lieues ordinaires. Cependant, je ne vous dirai pas un mot de mon voyage. J'en suis fâché pour vous. Vous y perdrez. Il vous offriront des aventures infiniment intéressantes. Celles d'Ulysse et de Télémaque ne sont rien auprez.

Il étoit 5 heures du matin quand vous partimes. Le char qui nous portoit sortoit des portes de la ville précisément au même instant où celui du soleil s'élençoit du sein de l'océan. Il étoit orné d'un drap d'une blancheur

éclatante dont une partie flottoit, abandonnée au souffle des zéphirs. C'est ainsi que nous passâmes en triomphe devant l'aubette des commis. Vous jugez bien que je ne manquai pas de tourner mes regards de ce côté. Je voulois voir si ces argus de la ferme ne démentiroient pas leur antique réputation d'honnêteté.

Moi-même, animé d'une noble émulation, j'osai prétendre à la gloire de les vaincre en politesse, s'il étoit possible. Je me panchai sur le bord de la voiture et, otant un chapeau neuf qui couvroit ma tête, je les saluai avec un souris gracieux. Je comptois sur un juste retour. Le croirez-vous? ces commis, immobiles comme des termes à l'entrée de leur cabane, me regardèrent d'un oeil fixe sans me rendre le salut. J'ai toujours eu infiniment d'amour propre; cette marque de mépris me blessa jusqu'au vif et me donna pour le reste du jour une humeur insupportable.

Cependant, nos coursiers nous emportoient avec une rapidité que l'imagination ne sçauroit concevoir. Ils sembloient vouloir le disputer en légèreté aux chevaux du soleil, qui voloient au dessus de nos têtes, comme j'avois moi même fait assaut de politesse avec les commis de la porte de Meaulens.

Suite p.4 et 5

NOUVELLES BRÈVES

Deux initiatives couronnées de succès

La salle de conférences du Centre Culturel NOROIT à Arras avait fait le plein pour la venue de **M. Claude MAZURIC** le 3 juin dernier.

Nous n'avons pas la prétention de résumer la richesse de l'exposé qu'il nous fit sur **BABEUF** et celle du débat qui s'ensuivit. Nous les avons enregistrés et pouvons éventuellement en prêter une copie.

Nos remerciements à MM. Descamps, Président de Noroit et à M. Petitot, Directeur, qui ont largement contribué à la réussite de cette soirée

A **BLÉRANCOURT** le 15 juin, la rencontre au " Pays de Saint Just" fut en tous points parfaite.

Les amis de Robespierre venus du PdC et d'ailleurs ont pu apprécier l'exemplaire réusite des réalisations de l'Association qu'anime **M. VINOT**. La restauration de la Maison de Saint Just et son utilisation nous font rêver.

Moment exceptionnel : le concert de violoncelle et orgue en l'église de Blérancourt avec notamment des arrangements d'hymnes révolutionnaires et des poèmes de Robespierre mis en musique.

Concours de célébrités du Nord

En **1923**, le quotidien le plus lu de la Région, "LE RÉVEIL DU NORD" organisait un concours pour désigner les personnages les plus appréciés nés dans le Nord de la France.

On en proposa 33 aux lecteurs.

Robespierre y était présenté comme "d'une inflexibilité touchant à la férocité". Il arriva quand même en 10^{ème} position avec 73 136 suffrages.

C'est Jean Bart qui obtint le plus de voix (125 470) suivi du général Faidherbe et de Racine. Babeuf finit le dernier

La fosse commune

M. Decouvillers, de Ris Orangis, nous a fait parvenir un plan dressé par Louis Genet où figure l'emplacement du

Cimetière des Errancis au Clos du Christ" (près du parc Monceaux) avec la délimitation exacte (19 Bd de Courcelles) des " Grandes Fosses Communes" où furent jetés les corps des **170 victimes de la réaction thermidorienne**: les frères Robespierre, Saint Just, Lebas, Couthon etc...

Bibliographie

Notre ami Laurent PETIT a mis à jour une bibliographie exhaustive de toutes les publications sur Robespierre, complétant celle établie par Gérard Walter dans le Tome II de son ouvrage publié chez Gallimard en 1961.

L'ARBR en assurera la diffusion.

Maison Robespierre (suite)

Elle disparaît pour l'instant sous les bâches et les échafaudages. Sa restauration est en cours.

Voici un **extrait de l'intervention de M. le Maire d'Arras** lors du Conseil Municipal du 26 mai 1997:

"..Mettre cette maison à la disposition, pendant deux ans pour réaliser des travaux, aux Compagnons du Tour de France qui ont joué un rôle d'éveil important pour la Révolution Française, vous le savez bien, je pense que cela est bien, cela va permettre de faire travailler des jeunes, de leur apprendre un métier. Ensuite nous reviendrons devant le Conseil pour une convention de location à ces mêmes compagnons et quant à la destination de cette maison nous entendons bien qu'elle reste ouverte au public afin qu'il puisse visiter la Maison Robespierre. Le programme muséologique allégé, car on n'a pas grand chose sur Robespierre, il faut le dire honnêtement, sera réalisé en tenant compte à la fois de l'intérêt historique pour la Ville d'Arras, de la présence de Robespierre et du rôle joué par les Compagnons dans l'éveil des idées révolutionnaires ou des idées de liberté du siècle des Lumières...

... Cette décision renvoie à la convention correspondante qui prévoit des travaux pendant deux ans et ensuite il y aura une nouvelle convention plus longue de location avec un

programme défini de mise à disposition pour la Ville d'Arras, pour la visite de cette maison dans le circuit touristique. N'ayez aucune crainte je consulterai les Amis de Robespierre pour la définition de ce site culturel..."

Babeuf en Allemagne

Une de nos plus fidèles amies, **M^{me} ANDREA LINK**, de Mainz, nous a fait parvenir deux articles relatifs à Babeuf et parus en mai 1997 dans la presse allemande. L'un dans la revue du PDS, l'autre dans le "NEUES DEUTSCHLAND" et intitulé: "Der erste Kommunistenprozess vor 200 Jahren: Die kühnen Visionen des François Noel Babeuf."

("Les visions audacieuses de F.N. Babeuf")

Germaniste distingué, notre ami Henri Claverie nous a assuré la traduction. Elle peut vous être communiquée.

ROBESPIERRE à la Une dans la "CROIX" du Nord Pas de Calais

Avec une photo en couverture sous le titre

"Robespierre est-il réhabilitable ?"

le journal LA CROIX a consacré un article de 4 colonnes à l'Incorruptible et à "l'histoire d'une ville qui n'en finit pas de régler ses comptes avec son grand homme"

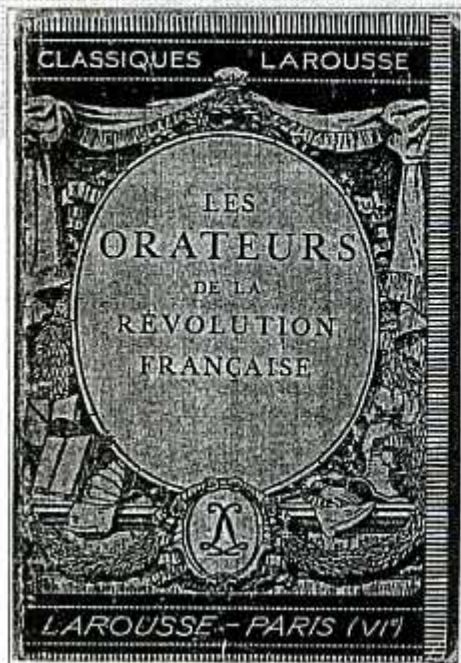
On y a largement donné la parole aux "Amis de Robespierre" et à leurs activités.

La bibliothèque de L'ARBR

Elle est ouverte depuis bientôt dix ans au Centre Culturel Jean Eiffel à Carvin sous la responsabilité de notre amie Mme Macha Wittmer et fonctionne grâce à la municipalité qui nous a accordé une de ses salles.

Rue du Progrès 62 220 CARVIN
Tél: 03 21 74 52 42





ROBESPIERRE

et les

“CLASSIQUES LAROUSSE”

Dans bien des livres d'histoire mis à la disposition des élèves, tant en primaire que dans le second degré, le personnage de Robespierre a été le plus souvent dépeint sous les traits les plus noirs. C'était vrai notamment dans les manuels les plus répandus de l'école élémentaire sous la Troisième République qui ont forgé pour longtemps l'opinion des Français sur la Révolution. Des générations d'écoliers ont vu dans le “GAUTHIER DESCHAMPS” : “Danton l'indulgent victime de Robespierre le sanguinaire”. Le “MALLET ISAAC” contribuait heureusement à rétablir des jugements moins tranchés, mais pour la minorité qui poursuivait alors des études.

Nous avons retrouvé avec plaisir un des fameux “CLASSIQUES LAROUSSE” (sous la forme si longtemps en usage dans tous les collèges et lycées) datant de 1946 (5^e Éd.) et consacré aux “ORATEURS DE LA RÉVOLUTION FRANÇAISES”. On y trouve des textes de MIRABEAU, BARNAVE, DANTON, CONDORCET, VERGNIAUD, ST-JUST, ROBESPIERRE... et des notices les concernant.

ROBESPIERRE y est présenté sous un jour particulièrement favorable et nous ne résistons pas au plaisir de vous donner quelques passages du texte qui lui est consacré après de longs extraits de deux de ses discours de l'an II

“Dès la Constituante Robespierre est déjà le champion d'une démocratie intégrale. Il possède un programme nettement arrêté: établissement du suffrage universel et direct; garantie de toutes les libertés, de la presse, de la parole, du théâtre; instruction publique obligatoire et gratuite; taxe fortement progressive sur le revenu, pour limiter les grandes fortunes; droit au travail par l'institution d'ateliers publics et l'aide aux chômeurs. Programme Si audacieux qu'après un siècle et demi il n'est pas entièrement réalisé. Dans la Révolution il voit autre chose que le transfert du pouvoir de la noblesse à la bourgeoisie:

“L'aristocratie des riches, sur les ruines de l'aristocratie féodale, écrira-t-il à Brissot, je ne vois pas que le peuple, qui doit être le but de toute institution politique, gagnât infiniment à cette espèce d'arrangement.”

Devenu le symbole même de la Révolution en marche, il entre au Comité de salut public le 10 juillet. Au moment où il entre au Comité la France est envahie par la Belgique et sur le Rhin; tous les fronts sont rompus. Condé, Mayence, Valenciennes se sont rendus; Landau et Cambrai sont en péril. Bientôt Toulon, sur l'ordre de ses chefs royalistes, va ouvrir ses portes aux Anglais et leur livrer son escadre de quarante-huit vaisseaux de guerre. A l'intérieur, l'insurrection vendéenne et le soulèvement girondin, ont dressé à la lutte contre le gouvernement soixante-deux départements sur quatre-vingt-quatre. La production et le commerce sont désorganisés, le chômage sévit, la disette s'accroît, les impôts ne rentrent pas et le trésor est vide; toutes les formes de provocation et de démagogie trouvent un terrain favorable à leur oeuvre de désagrégation matérielle et morale de la nation.

Le rôle du Comité est alors surhumain:

“Onze armées à diriger, écrit Robespierre, le poids de l'Europe entière à porter, partout des traîtres à démasquer, des émissaires soudoyés par l'or des puissances étrangères à déjouer, des administrateurs infidèles à surveiller, tous les tyrans à combattre, tous les conspirateurs à intimider, partout à aplanir des obstacles. Telles sont nos fonctions.”

...Et, pour accomplir cette tâche, un seul homme, un ascète rigide. En moins de six mois l'ordre est rétabli, la Vendée soumise, un million deux cent mille hommes, quatorze armées, ont été levés, l'ennemi est rejeté hors des



frontières. La France vivra. Il n'y a, en dépit d'une légende déjà vieille, aucun illuminisme mystique dans l'idée de démocratie éthique, telle que voulut la réaliser Robespierre, dans l'idée de « république morale » telle que l'a conçue à la même époque Emmanuel Kant.

...Nul n'a su mieux que Robespierre dégager le sens spirituel des bouleversements économiques, sociaux, politique.”

D'un saut ils franchirent le faubourg Sainte Catherine. Ils en firent un second et nous étions sur la place de Lens. Nous nous arrê tâmes un moment dans cette ville. J'en profitai pour considérer les beautés qu'elle offre à la curiosité des voyageurs. Tandis que le reste de la compagnie déjeunait, je m'échappai et montai sur la colline où est situé le calvaire. Delà, je promenai mes regards avec un sentiment mêlé d'attendrissement et d'admiration sur cette vaste plaine où Condé, à vingt ans, remporta sur les Espagnols cette célèbre Victoire qui sauva la patrie.

* * * *

Mais un objet bien plus intéressant fixa mon attention. C'était l'hôtel de la ville. Il n'est remarquable ni par sa grandeur, ni par sa magnificence. Mais, il n'en avait pas moins de droits de m'inspirer le plus vif intérêt. Cet édifice si modeste, disois-je en le contemplant, est le sanctuaire où le mayeur T... en péruque ronde et la balance de Thémis à la main pesoit naguères avec impartialité les droits de ses concitoyens. Ministre de la justice et favori d'Esculape, après avoir prononcé une sentence, il allait dicté une ordonnance de médecine. Le criminel et le malade éprouvoient une égale frayeur à son aspect et ce grand homme jouissoit, en vertu d'un double titre, du pouvoir le plus étendu qu'un homme ait jamais exercé sur ses compatriotes.

Dans mon enthousiasme, je n'eus de repos que je n'eusse pénétré dans l'enceinte de l'hôtel de ville. Je voulois voir la salle d'audience, je voulois voir le tribunal où siègent les échevins. Je fais chercher le portier dans toute la ville, il vient, il ouvre. Je me précipite dans la salle d'audience, tombe à genoux dans ce temple et je baise avec transport le siège qui fut jadis pressé par le fessier du grand T... C'était ainsi qu'Alexandre se prosternait aux pieds du tombeau d'Achille, et que César alloit rendre hommage au monument qui renfermoit les cendres du conquérant de l'Asie.

* * * *

Nous remontâmes sur notre voiture. A peine m'étois-je arrangé sur ma botte de paille que Carvin s'offrit mes yeux.

A la vue de cette terre heureuse nous poussâmes tous un cri de joie semblable à celui que les Troiens échappés du désastre d'Ilium, lorsqu'ils aperçurent les rivages de l'Italie. Les habitants de ce village nous firent un accueil, qui nous dédommagea bien de l'indifférence des commis de la porte de Méaulens. Des citoyens de toutes les classes signaloient à l'envi leur empressement pour nous voir. Le savetier arrêtoit son outil prêt à percer une semelle, pour nous contempler à loisir. Le perruquier, abandonnant une barbe à demi-faite, accouroit au devant de nous, le rasoir à la main. La ménagère pour satisfaire sa curiosité s'ex-

posait au danger de voir bruler ses tartes. J'ai vu trois commères interrompre une conversation très animée pour voler à leur fenêtre. Enfin, nous goûtâmes pendant ce trajet, qui fût hélas trop court, la satisfaction si flatteuse pour l'amour-propre de voir un peuple nombreux s'occuper de nous.

Qu'il est doux de voyager, disois-je, en moi même! on a bien raison de dire qu'on n'est jamais prophète dans son pays. Aux portes de votre ville, on vous dédaigne, six lieues plus loin vous devenez un personnage digne de la curiosité publique.

* * * *

J'étais occupé à ces sages réflexions lorsque nous arrivâmes à la maison qui étoit le terme de notre voyage. Je n'essaierai pas de vous dépeindre les transports de tendresse qui éclatèrent alors dans nos embrassements. Ce spectacle vous aurait arraché les larmes. Je ne connois dans toute l'histoire qu'une seule scène de ce genre que l'on puisse comparer à celle-là. Lorsqu'Enée, après la prise de Troie, aborda en Epire avec la flotte, il y trouva Helenus et Andromaque, que le destin avoient placée sur le trône de Pyreus. On dit que leur entrevue fut des plus tendres. Je n'en doute pas. Enée, qui avoit le coeur excellent, Helenus qui étoit le meilleur Troien du monde, et Andromaque, la sensible épouse d'Hector, versèrent beaucoup de larmes, poussèrent beaucoup de soupirs dans cette occasion. Je veux bien croire que leur attendrissement ne le cédoit point au nôtre : mais, après Helenus, Enée, Andromaque et nous, il faut tirer l'échelle.

* * * *

Depuis notre arrivée, tous nos momens ont été remplis par des plaisirs. Depuis samedi dernier, je mange de la tarte en dépit de l'envie. Le destin a voulu que mon lit fut placé dans une chambre qui est le dépôt de la pâtisserie. C'étoit m'exposer à la tentation d'en manger toute la nuit. Mais j'ai réfléchi qu'il étoit beau de maîtriser ses passions et j'ai dormi au milieu de tous ces objets séduisants. Il est vrai que je me suis dédommagé pendant le jour de cette longue abstinence.

Je te rende grâce, o toi, qui d'une main habile
Façonnant le premier, une patte docile,
Présentas aux mortels ce mets délicieux.
Mais, ont-ils reconnu ce bienfait précieux?
De tes divins talens, consacrant la mémoire,
leur zèle a-t'il dressé des autels à ta gloire?
Cent peuples prodiguant leur encens et leurs vœux
Ont rempli l'univers de temples et de dieux:
Ils ont tous oublié ce Sublimegénie.
Qui, pour eux, sur, la terre apporta l'ambrosie.
La tarte, en leurs festins, domine avec bonheur.
Mais daignent-ils songer à son premier auteur?

De tous les traits dont le genre humain s'est rendu cou-

pable envers ses bienfaiteurs, voilà celui qui m'a toujours le plus révolté. C'est aux artésiens qu'il appartient de l'expié, puisqu'au jugement de toute l'Europe, ils connoissent le prix de la tarte mieux que tous les autres peuples du monde. Leur gloire demande qu'ils fassent bâtir un temple à son inventeur. Je vous dirai même entre nous, que j'ai là-dessus un projet que je me propose de présenter aux Etats d'Artois. Je compte qu'il sera puissamment appuyé par le corps du clergé...

* * * *

Mais, C'est peu de manger de la tarte; il faut la manger encore en bonne compagnie. J'ai eu cet avantage. Je reçus hier le plus grand honneur auquel je pusse jamais aspirer. J'ai dîné avec trois lieutenans et avec le fils d'un bailli. Toute la magistrature des villages voisins étoit réunie à notre table. Au milieu de ce sénat brilloit M. le

lieutenant de Carvin, comme Calypso au milieu de ses nymphes. Ah, Si vous aviez vu avec quelle bonté il conversoit avec le reste de la compagnie, comme un simple particulier, avec quelle indulgence il jugeoit le champagne qu'on lui versoit, avec quel air satisfait il sembloit sourire à son image qui se peignoit dans son verre! J'a vu tout cela, moi... et cependant, voiez combien il est difficile de contenter le coeur humain. Tous mes voeux ne sont pas encore remplis. Je me prépare à retourner bientôt d'Arras, J'espère trouver, en vous voyant, un plaisir plus réel que ceux dont je vous ai parlé. Nous nous reverrons avec la même satisfaction qu'Ulysse et Télémaque après vingt ans d'absence. Je n'aurai pas de peine à oublier mes baillis et mes lieutenans.

Je suis, avec la plus sincère amitié, Monsieur, votre humble et très obéissant serviteur.

DE ROBESPIERRE

A Carvin, le 12 juin 1783

Musée d'Arras

A PROPOS DU PORTRAIT DE CHARLOTTE ROBESPIERRE

Melle Liliane BRETT, de Paris, lors d'une visite récente au Musée d'ARRAS s'est étonnée de ne pas y retrouver le "Portrait de Charlotte Robespierre". Elle nous a confié sa déception et accompagné son courrier de ce texte:

"L'admirable portrait de Charlotte Robespierre attribué à Isabey, constitue un témoignage important de l'évolution de la technique du portrait à une époque charnière: la fin du XVIII^{ème} siècle.

L'artiste a dédaigné les conventions du genre, héritées d'une époque antérieure; c'est pourquoi ce tableau préfigure les sobres portraits picturaux et photographiques de notre époque.

Point de pose affectée, de bouquet de fleurs, d'éventail mutin, de détails gracieux mis là pour faire "féminin et joli". Les hasards d'une promenade nous mettent en présence de la ravissante Arrageoise. La journée est avancé le ciel presque nocturne; à l'horizon deux arbres se détachent sur un dernier rayon de lumière.

Dans ce décor réduit au minimum, la palette comporte peu de couleurs: fraîcheur rosée du visage et rouge pompéien du galon du schall, couleur brun soutenu de ce dernier et de la chevelure non poudrée du modèle, blancheur du fichu et de la chemise. Ces teintes sont en parfaite harmonie avec le ciel crépusculaire: on ne peut s'empêcher d'évoquer les fonds sombres chers à Louis David, autre novateur.

Le visage focalise notre attention: le regard est direct et attentif, le demi-sourire naturel et plein de charme.

Il convient d'ajouter que ce portrait fait date dans l'Histoire de la mode et bouleverses les idées reçues sur le costume des citoyennes de l'an II qui auraient portée uniformément le bonnet trop sage et le discret fichu...

La tenue qu'elle arbore sur le portrait représente la tendance audacieuse de la mode du temps, celle qui plaisait aux jeunes femmes élégantes et peu conventionnelles.

On peut comparer le costume de Charlotte avec celui d'une dame inconnue, représenté à la même époque. Cette personne porte un turban "à la Marat" agrémenté d'un gros noeud,

Charlotte un noeud de rubans (évoquant plus ou moins un turban de dimension très réduite) surmonté d'une aigrette - La célèbre gravure exécutée au XIX^{ème} siècle d'après le portrait qui fut plus tard légué au Musée d'Arras nous permet de distinguer plus aisément les détails de la coiffure de mademoiselle Robespierre.

Les deux femmes laissent flotter leurs boucles sur leurs épaules et masquent partiellement leur front sous un frange. Elles portent un schall de couleur sombre. Chacune a choisi d'égayer sa toilette par un fichu vapoureux et volumineux qui apporte l'indispensable touche claire;



ERNEST DUQUESNOY

(1749-1795)

(suite du n°25)

Au premier trimestre de 1794, il fait la navette entre Paris et son département natal avant d'être envoyé en Moselle où il retrouve Jourdan. Il y reprend son fougueux travail, "électrisant" des populations qu'il juge "aristocrates", interdisant les pillages des soldats et veillant en retour à leur ravitaillement. Il demande le regroupement des armées qui aboutira à la création de la célèbre armée de Sambre et Meuse. Épuisé, il retourne à Bouvigny en Messidor an II. Le 9 Thermidor le surprend dans l'Artois.

APRÈS THERMIDOR

Dès le 13 Thermidor (soit le lendemain du jour où la nouvelle est connue à Arras), il fait volte face et participe à la chasse aux terroristes, ce qui lui vaut de ne pas être inquiété quand Lebon et ses collaborateurs sont arrêtés. Il semble que ses relations avec de futurs grands thermidoriens lors de ses missions aux armées lui soient également profitable; il continue à correspondre avec quelques députés parisiens et les représentants envoyés dans le département sans que ceux-ci ne songent à le mettre en cause. Il n'a pas de sympathie particulière pour Robespierre mais s'étonne de la libération de "tous les contre-révolutionnaires de ce département" et reste fidèle à ses idées même s'il lâche les robespierristes. Dès la fin de Thermidor, il est chargé d'une mission à Valenciennes qu'il va abréger pour raisons de santé.

L'UN DES DERNIERS MONTAGNARDS

De retour à Paris, il est dénoncé par Guffroy qui l'amalgame à Lebon mais Duquesnoy répond aux accusations et attaque dès lors la réaction thermidorienne et le modérantisme, critique Fréron, Tallien, Lecointre et sera l'un des derniers à défendre le Club des Jacobins:

"Il y a un an, ils semblaient alors ne reconnaître de véritables patriotes que la Montagne et les Sociétés populaires. A les entendre, le patriotisme appartenait exclusivement à ceux qu'ils veulent proscrire aujourd'hui. Ils poursuivaient sans miséricorde les prêtres, les nobles, les suspects et les modérés. Le décret du 17 septembre -loi des suspects- contre lequel ils réclament aujourd'hui avec tant de force était, à leur avis, la loi par excellence".

Il continue à appuyer les mesures populaires, demandant la vente des biens des émigrés par petits lots ou proposant le reboisement des chemins, retrouvant là ses racines rurales.

LORS DE JOURNÉES DE PRAIRIAL (MAI 1795)

Lors des journées de Prairial (mai 1795), il est un

des Crétois qui tentent vainement de profiter du mouvement populaire pour réaliser une nouvelle journée insurrectionnelle. Il est élu à la commission extraordinaire chargée de remplacer le Comité de Sûreté générale. Il demande l'arrestation des membres de ce Comité, vote la permanence des sections et la libération des patriotes. Les journées de Prairial sont un échec et aboutissent au désarmement des quartiers populaires de Paris par la troupe commandée par Barras : le peuple sera désormais absent de la scène politique pour plus d'un demi-siècle, l'armée le remplacera. Les derniers Montagnards (Duquesnoy, Romme, Prieur de la Marne, Bourbotte...) sont décrétés d'arrestation. Ils sont jugés par une commission militaire.

CONDAMNÉ A MORT

Duquesnoy fait partie des 36 condamnés à mort le 17 juin 1795 qui doivent être exécutés le même jour. Il tente alors de se suicider avec une paire de ciseaux et deux couteaux que les condamnés vont utiliser les uns après les autres. Duquesnoy qui relève de maladie et a perdu la majorité de ses cheveux y parvient, tout comme Romme et Goujon; Soubrany expire dans la charrette, Duroy et Bourbotte survivent jusqu'à la guillotine.

C'est par cette scène romantique que s'éteint l'énergie du représentant du Pas-de-Calais, militaire dans l'âme, agriculteur pragmatique mais aussi et surtout attaché aux idéaux pour lesquels il s'était engagé. Rien de mieux que sa dernière lettre ne peut faire la synthèse de cette personnalité:

Paris le 29 Floréal 3ème année républicaine.

Ma chère amie,

Je vous fait passer ma justification, elle contient la plus exacte vérité. Cela n'empêche pas que je meurs victime de mon patriotisme et de la calomnie. Vous connaissez mon cœur, il fut toujours pur, je meurs digne de vous et de mon pays pour le salut duquel je n'ai cessé de combattre dès le début de la Révolution

Tâchez de conserver le jour afin de pouvoir donner à nos enfants une éducation républicaine. Rappelez leur souvent ceci: "ne faites jamais à un autre ce que vous ne voudriez pas qu'on vous fit". Je vous embrasse mille et mille fois de tout mon cœur, embrassez bien tendrement pour moi mes chers enfants et recevez mes tendres et éternels adieux; faites de ma part mes adieux à tous mes parents et amis que vous verrez et dites leur que tel il m'ont connu, tel je meurs.

Je vous conseille de vendre une partie de bien pour rembourser la lettre de rente de 4000 livres que j'ai contractée à Arras il y a environ 18 à 20 mois.

Je vous embrasse de nouveau. Adieu ma tendre et fidèle amie, je ne vous reverrai plus, c'est le seul regret qui me tourmente.

*Vive la république démocratique
votre sincère et fidèle ami
Ernest Duquesnoy*

Les 3 générations de ROBESPIERRE À ARRAS

Les origines connues de la famille (de) Robespierre remontent au milieu du XV^e siècle mais il faut attendre 1720 (sous la Régence) pour qu'un Robespierre vienne s'installer dans la Capitale de l'Artois.

MAXIMILIEN 1er

Il s'agit de MAXIMILIEN de ROBESPIERRE, né le 12 décembre 1694 fils de Martin De ROBESPIERRE, notaire royal à Carvin. Après ses études de droit à l'Université de Douai, il vient à Arras à l'âge de 26 ans solliciter son admission au barreau. Il figure dès lors au "Registre et matricule des avocats reçus et jurés au Conseil Provincial d'Artois"

Il y a à cette époque beaucoup de juridictions à Arras (la chicane y est comme partout florissante) et 58 avocats. La concurrence est rude. et on ne retrouve que peu de fois le nom de Maximilien de Robespierre dans les registres des audiences. Il plaide à peine une trentaine de fois au "Conseil d'Artois" et 5 fois sur 5 ans au "Siège de la Gouvernance". On suppose qu'en fait il instruit des affaires dans le cabinet d'un avocat plus en renom, et (ou) qu'il assume en plus la régie d'un gros domaine seigneurial ou la "Présidence de justice d'une châtellenie".

Bien que né dans une famille de 14 enfants dont 8 garçons, Maximilien 1er sera le seul fils à assurer la descendance de Martin de Robespierre.

C'est en 1731 à l'âge de 37 ans, qu'il épouse Marie Marguerite Françoise POITEAU, âgée de 23 ans et fille de cabaretiers (à l'"Ange d'Or" rue des Récollets à Arras). Ils auront cinq enfants : 2 garçons puis 3 filles.

L'aîné c'est MAXILIEU II, né le 17 février 1732, le père du futur Révolutionnaire. Le second fils et la dernière des filles mourront jeunes.

Maximilien 1er mourra en 1762 rue du Puits St Josse à Arras. .

MAXIMILIEN II AVOCAT , ARRAGEOIS LUI A USSI

Il s'en fallut de peu que s'éteigne rapidement le nom des De Robespierre à Arras car le seul mâle survivant de la famille se destinait aux ordres et reçut son éducation à l'abbaye de Dommartin (aujourd'hui dans la commune de Tortefontaine). Mais à l'âge de 17 ans , au moment du noviciat il avoua n'avoir plus la vocation.

Après des études au Collège des Jésuites d'Arras, il fit lui aussi son droit à Douai et en revint, avocat à son tour.

Il fréquente la brasserie Carraut, rue Ronville à Arras .Il épouse Jacqueline CARRAUT (enceinte) le 3 janvier 1758 en l'absence des De Robespierre fâchés de cette mésalliance .La réconciliation aura lieu à la naissance de Maximilien III (le futur révolutionnaire) le 6 mai 1758. Maximilien 1er en sera le parrain.

La mort de Jacqueline (à 28 ans), le 14 juillet 1764, à l'accouchement d'un cinquième enfant mort-né , va si fort affecter Maximilien II qu'il n'assiste pas au service funèbre.

Il plaide encore à la Gouvernance d'Arras en août 1764 puis s'en va (en décembre 1764) à Oisy le Verger (à 5 lieues d'Arras) comme "grand bailli" de la Chatellenie, du Comté d'Oisy et des seigneureries de Sauchy- Cauchy et Rumaucourt. Il y réside jusqu'à son remplacement en juillet

IL plaide à nouveau à Arras en 1765 et 1766. Mais ses affaires périclitent et il emprunte 700 livres à sa soeur Henriette puis doit renoncer à ses parts de la succession de sa mère retirée au Couvent des Ursulines où elle mourra en 1770.

Maximilien II est alors à Manheim

Il plaidera à nouveau à Arras , plus de 20 fois ,d'octobre 1771 à juin 1772. On perd sa trace durant 5 ans . G. Walter dit qu'en 1778 à la mort du grand père Carraut, il se fait représenter auprès de l'Echevinage d'Arras qui l'a désigné comme " tuteur légitime de ses enfants ". Mais dans le même ouvrage on signale , en note, qu'on a retrouvé l'acte de décès de Maximilien II , mort à Munich le 6 novembre 1777.

MAXIMILIEN III

Sa biographie est trop connue de nos amis pour qu'il soit utile de la rappeler.

Une remarque cependant : on sait qu'il fut confié, avec son frère Augustin , à son grand père brasseur J. CARRAUT . On les considère alors comme "orphelins", (c'est ce que dit Charlotte Robespierre elle même dans ses mémoires) sans jamais faire référence au fait que Maximilien a pu quand même connaître son père et le fréquenter dans Arras jusqu'à l'âge de 14 ans (ne serait-ce que durant ses vacances de collégien). Quelles furent leurs relations ? On l'ignore, ce ne serait pourtant pas sans intérêt.

On sait que Charlotte (4 ans) et Henriette (2 ans) furent recueillies par leurs tantes Marie De Robespierre alors âgée de 29 ans et Aimable De Robespierre (28 ans) avant d'être mises en pension chez les soeurs Manarres en Belgique dès 1768 et 1771.

La tante Marie De Robespierre épousera en 1776 le notaire François Deshorties .

Sa soeur Aimable épousera en 1777 , le docteur Durut; C'est chez eux que décédera Henriette, en 1780.

Après les départs de Maximilien en 1789 puis d'Augustin en 1792 il ne restera plus de descendants mâles de Robespierre à Arras .



ADRESSE À LA NATION ARTÉSIENNE SUR LA NÉCESSITÉ DE RÉFORMER LES ÉTATS D'ARTOIS

(Suite)

Jetés en prison pour n'avoir pas voulu tricher

Le sieur Topart, vieillard respectable par son intégrité connue, autant que par ses années, & son fils avoient été chargés successivement, par la confiance des Habitants d'Ablain, de la recette des deniers de leur Communauté; leur probité incorruptible leur attira bientôt la haine de ceux dont elle contrarioit les vues iniques.

En 1781, le sieur Topart fils fut chargé, par les Gens de Loi d'Ablain, de faire le rôle de la répartition, pour la levée de la Milice; il trouva que la part de chaque Contribuable portoit la somme de 4 livres 10 sols; les Gens de Loi voulurent qu'elle s'élevât à 5 livres; ils ordonnent au sieur Topart de calculer & d'exiger la contribution sur ce pied: ni promesses, ni menaces ne peuvent engager le Collecteur à compter autrement; la vengeance & la haine se portent à tous les excès dont elles sont capables, lorsqu'elles peuvent mettre leurs attentats sous la sauvegarde du despotisme; les Gens de Loi résolus de perdre les sieurs Topart, à quelque prix que ce fût, & comptant sur la protection de quelques Personnes attachées aux Etats, osent dresser un procès verbal, où ils supposent que ces deux Citoyens, dans une assemblée du 20 mai, se sont opposés à la lecture du rôle de répartition, fait par les Gens de Loi, en interrompant le Greffier, & se sont par conséquent rendus coupables de rébellion.

Le 9 juin suivant, un Cavalier de la Maréchaussée des Etats vient leur signifier un ordre de comparoître le 13 devant les 3 Députés ordinaires; ils obéissent; et y trouvent les Gens de Loi, qui les accusent du prétendu délit, attesté par leur procès-verbal. Le père avoit à peine pris la parole, pour se justifier, qu'on lui ferme la bouche, et qu'on lui ordonne, ainsi qu'à son fils, sous peine de prison, de signer un acte, par lequel on les faisoit renoncer à recevoir les deniers de leur Paroisse, & à prendre part directement ni indirectement aux affaires de leur Communauté; ils préfèrent les horreurs

de la captivité à la honte de souscrire cet acte injurieux; & on les traîne en prison. Le lendemain ils sont ramenés devant le Député du Tiers, qui leur renouvelle cette odieuse proposition; & qui, sur leur refus, leur ordonne de se retirer, en les accablant de menaces et d'injures: au même instant, les Cavaliers de la Maréchaussée leur demandent 14 livres, pour prix de leur course: le sieur Topart père consent à les payer, à condition qu'on lui donnera quittance: on se seroit bien gardé de leur fournir une preuve de cette odieuse exaction; & le refus de payer sans quittance fut le prétexte d'un nouvel ordre d'emprisonnement.



Le 17, on les ramena encore devant le même Député, qui, irrité de leur vertueuse résistance, osa la punir encore, en les faisant reconduire en prison pour la troisième fois. Ils réclament la protection des Tribunaux contre cet attentat: mais plein de terreur qu'inspire le seul nom d'Etat, ils ne dirigent leurs poursuites que contre les Gens de Loi, leurs Accusateurs; les Députés des Etats trouvèrent le moyen de prolonger la décision de cette affaire pendant un an: enfin les deux infortunés obtinrent un Arrêt du Parlement de Paris, qui déclare le procès verbal des Gens de Loi d'Ablain, nul, tortionnaire, faux & calomnieux; ordonne qu'ils seront tenus de reconnoître les sieurs Topart, pour hommes de bien & d'honneur; leur fait défense de dresser à l'avenir de pareils procès-verbaux; les condamne par corps aux dommages & intérêts; & ordonne que l'Arrêt sera affiché, au nombre de six cens exemplaires. Vous croyez peut-être que cet Arrêt a assuré à ces deux Citoyens la vengeance & la réparation de tant d'outrages. Connoissez mieux notre Administration; les Députés des Etat n'ont pas rougi alors de se déclarer ouvertement contre les opprimés; ils ont osé faire évoquer l'affaire au Conseil d'Etat; & , grâces à ce nouvel acte d'oppression, ils bravent encore en ce moment les justes réclamation de leurs victimes.

(A suivre)

A.R.B.R

Je sollicite mon adhésion, ou renouvelle ma cotisation pour 97-98

Nom _____

Prénom _____

Adresse _____

signature: _____

Je Verse: 50F 100F 200F (étudiant 30F)

Chèque libellé à l'A.R.B.R, maison des sociétés, rue Aristide Briand 62 000 ARRAS

resp. de publication : C. LESCUREUX